



Département fédéral de l'environnement,
transports, énergie communication – DETEC
Office Fédéral de la Communication - OFCOM
Monsieur Bernard Maissen, Direction
Rue de l'Avenir 44
Case postale 265
2501 Bienne

Genève, le 23 août 2023

Concerne Arrêt de la diffusion sur fréquences FM (OUC)

Monsieur Maissen,

En réponse au **courrier que nous avons reçu le 15 mai 2023 du Conseiller Fédéral Monsieur Albert Rösti concernant notre interlocution au sujet la fin de la FM au 31 décembre 2024**, mais également ayant été porté à notre attention un courrier du 13 juillet 2023 adressé à une association sœur dont nous n'avons pas eu de copie de l'Ofcom bien que notre association soit concernée, l'Association Suisse des Radios numérique – ASROC vous contacte ce jour pour ces sujets.

Dans ledit courrier à notre consœur, **l'Ofcom évoque une approche envisagée, une modification d'ordonnance éventuelle et parle du fait que le DETEC envisage de demander au Conseil fédéral une prolongation ultime de la diffusion FM.**

Est-ce que tout cela n'est encore qu'un projet et le DETEC / OFCOM réfléchit toujours à la manière de procéder, ou est-ce que le DETEC / OFCOM a/ont déjà pris une décision à ce sujet ?

Avec cette démarche de nouvelle extension de la FM, l'Ofcom soutiendrait les **acteurs FM « historiques » qui ne veulent pas respecter les accords contraignants** (fin au 31 décembre 2024). Toutefois, si l'Ofcom souhaitait aborder des problèmes locaux ou régionaux – nous nous questionnons sur le fait d'opter dans ce cas une approche nationale pour toute la Suisse au lieu de locale. Il faudrait également dans ce cas faire **une consultation des radios diffusants sur les zones concernées, car du point de vue des radios membres de l'ASROC, en suisse latine et tout particulièrement en Romandie, dans les régions frontalières, dans le bassin lémanique, il n'y a aucune radio, hormis les FM historiques, qui souhaite la poursuite de la FM, au contraire même les radios poussent toutes pour une fin rapide de la FM.**

L'ASROC qui représente les radios numériques, principalement latines (Romandie et Tessin), tout comme ses consœurs alémaniques, **n'est de facto absolument pas d'accord avec une quelconque prolongation de la FM** et encore plus **si ladite prolongation se fait sans nouvelle mise en concurrence des concessions FM**. Cette demande n'émane en fait **que de quelques rares radios FM romandes historiques mais ne reflète aucunement la volonté de l'ensemble de la branche radio** qui elle souhaite une fin rapide de la FM.

En effet, selon nous, **une mise en concurrence est toujours plus que nécessaire, car une concession pour la radiodiffusion FM n'a désormais plus qu'une valeur purement commerciale** (accès au marché publicitaire national) et n'est plus pertinente pour le service de base. Cela est d'ailleurs confirmé par le maintien du plan d'arrêt au niveau de l'OFROU.

Si le DETEC et l'OFCOM privilégient la préservation de la radiodiffusion FM **avec les acteurs historiques FM en situation de quasi-monopole** au lieu d'une **politique radio axée sur une diffusion innovante en DAB+**, alors ces derniers signent la mort de la diversité radiophonique et de la diversité médiatique en général.

Les projets radiophoniques innovants sont ainsi **doublement pénalisés** : les concessionnaires FM peuvent préserver leurs biens commerciaux sans frais. Et le soutien technologique en faveur des radios exclusivement en DAB, aussi longtemps que le marché publicitaire est bloqué par la FM, devrait maintenant être définitivement supprimé.

Les radios FM historiques craignent tout simplement la compétition avec les radios « DAB+ Only » et argumentent des soi-disant enjeux commerciaux avec les pays frontaliers. Il est en fait clair pour toutes les radios numériques DAB+ only que **leurs consœurs historiques FM ne souhaitent que « jouer la montre » avec la poursuite de la diffusion FM afin de continuer d'empêcher l'accès à la publicité nationale des radios DAB+ only** et également réduire la visibilité du DAB+ **afin que les nouvelles radios périssent d'ici-là faute de moyens financiers**. Pour résumer : **la majorité branche radio ne veut plus du tout de la FM**.

Si toutefois il n'y avait pas d'autres solutions que la prolongation de la FM, **après consultation de l'ensemble des représentants du secteur (incluant l'ASROC), notre association serait ouverte à un compromis acceptable en le maintien du soutien technologique (d'au minimum 50 %) mais exclusivement au profit des radios ne diffusant qu'en DAB** (radios en simulcast FM exclus) **pendant toute la période de prolongation**, et ce dans le but de le limiter les dégâts. Il faut savoir que **les radios DAB+ only ont basé leurs business plans sur une fin de la FM à mi 2023 puis modifiés à la date initiale au 31 décembre 2024**.

Nous souhaitons vivement que l'OFCOM revoit sa position. **Le temps de la FM est révolu** comme l'a été par le passé le temps de la télévision analogique, **regardons l'avenir et non le passé**.

Dans tous les cas, **notre association demande formellement**, en tant qu'association faitière de la branche pour la suisse latine, **à recevoir le texte de l'ordonnance révisée et pouvoir être invitée à prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation régulière**.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Maissen, nos salutations distinguées.

Président du Comité,



Nicolas Kunzi



Association Suisse des Radios Numériques – ASROC
Case Postale– CH 1226 Thônex (GE) – Suisse
www.asroc.ch - asroc@asroc.ch
www.RadioNumeriqueRomande.ch